



# Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

## Programme détaillé

### SCIC-ECLIS - 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT

**Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI. Elle se réalise en conventionnement avec le CAUE 32 la Fédération Écoconstruire.**



#### **Objectifs de la formation :**

**Accéder à une qualification professionnelle dans le domaine de la restauration du patrimoine**

(Certification professionnelle d'ouvrier.ère en restauration du patrimoine - Niveau 3/CAP - Fiche RNCP 37516)

**Acquérir les connaissances et les compétences techniques pour savoir effectuer un diagnostic des dégradations et être en mesure de proposer des techniques de restauration adaptées.**

**Connaître le milieu professionnel et maîtriser les bases techniques afin d'intégrer une entreprise**

**Les objectifs de la formation visent la montée en compétences sur les compétences opérationnelles suivantes :**

#### **Bloc A/ Diagnostiquer un ouvrage ancien afin d'en identifier les caractéristiques et les pathologies:**

- A1/ Analyser les contextes historiques et géographiques de l'ouvrage afin d'identifier l'ouvrage
- A2/ Identifier les matériaux pour appréhender les éléments architecturaux et les systèmes constructifs locaux
- A3/ Effectuer les relevés graphiques et photographiques pour identifier l'ouvrage
- A4/ Identifier les désordres et leur emplacement, leur nature, leur dimension pour analyser les pathologies du bâti ancien
- A5/ Sélectionner les informations pertinentes relatives aux causes des désordres afin d'analyser les pathologies du bâti ancien
- A6/ Identifier les mécanismes thermiques et hygro thermiques pour améliorer le confort thermique

#### **Bloc B / Organiser un chantier de restauration d'un édifice ancien afin d'assurer la préparation des interventions**

- B1/ Définir une méthodologie d'intervention globale, les modes opératoires et techniques, les priorités et la chronologie d'interventions pour identifier les actions à mener sur l'ouvrage dans le respect des principes d'intervention minimum et de réversibilité
- B2/ Prévoir les approvisionnements en valorisant les ressources locales et le réemploi des matériaux existants afin de permettre la continuité des travaux et la gestion des espaces de stockage
- B3/ Alerter sur les risques de détérioration et mettre en oeuvre les mesures de sécurité définies avec le maître d'oeuvre
- B4/ Entretenir et gérer les équipements et l'outillage afin de garantir la continuité du chantier
- B5/ Prévoir la gestion des déchets et la réduction des nuisances pour contenir les pollutions et organiser l'ensemble des étapes du chantier



# Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

## Programme détaillé



### Objectifs de la formation :(suite)

#### Bloc C/ Exécuter les travaux afin de réparer, conforter, intervenir sur la structure d'un édifice ancien

- C1/ Mettre en sécurité les ouvrages et les personnes afin de conforter la stabilité et la durabilité de l'édifice
- C 2/ Apprendre et mettre en œuvre les techniques de gestes et postures de travail pour préserver l'intégrité physique des personnes
- C3/ Déconstruire et démonter les matériaux afin de les réutiliser dans la mise en œuvre
- C4/ Réaliser ou restituer une maçonnerie afin de réparer ou conforter un édifice ancien (Pierre, terre cuite, terre crue...) selon le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux en fonction des spécificités du bâti vernaculaire local
- C5/ Percer des ouvertures pour modifier la structure d'un édifice ancien
- C6/ Changer ou réparer une pierre de taille dégradée afin de conforter un édifice ancien
- C7/ Reprendre, consolider ou construire un arc ou une voûte afin de conforter un édifice ancien
- C8/ Intervenir sur / ou réaliser un ouvrage en bois corroyé ou non corroyé pour conforter un édifice ancien
- C9/ Reprendre, entretenir ou exécuter un enduit (chaux, terre, plâtre, ou avec le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux) pour assurer la pérennité d'un ouvrage ancien
- C10/ Reprendre une couverture (Tuiles, lauze, ardoise, chaume, bardeaux et les éléments de toiture avec le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux) afin d'assurer la pérennité d'un ouvrage ancien
- C11/ Réaliser, reprendre et assainir des sols, afin d'assurer la pérennité d'un ouvrage ancien



### Publics :

Demandeur.euse.s d'emploi



### Contenus – Programme de la formation:

**Bloc A :** Culture métier et enjeux environnementaux dans le bâtiment (126 H)

**Bloc B:** La maçonnerie dans la pierre (154 H)

**Bloc C:** Le bois (175 H)

**Bloc D:** La maçonnerie dans la terre (168 H)

**Bloc E:** Isolation thermique et hygrothermique (49 H)

**Bloc F :** Accompagnement à la certification (85 H)

**Bloc G :** Individualisation et sécurisation des parcours de formation (26 H)

**Bloc H :** Alternance (28 H)



# Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

## Programme détaillé



### Certifications et habilitations

**En plus de l'obtention de la certification finale, les stagiaires suivant la formation OPRP accèdent aux certifications suivantes :**

Sauveteur Secouriste au Travail (SST), Montage/Démontage d'échafaudages (R408), Certification chaux-chanvre



### Modalités pédagogiques et organisation du parcours de formation :

- Des interventions théoriques en salle, des visites et observations sur sites
- Des travaux coopératifs, des apprentissages sur chantier école et/ou sur plateau technique
- 3 périodes de stage en entreprise
- Organisation du parcours de formation : 1/3 chantier d'application, 1/3 en centre de formation et 1/3 en entreprise.



### Informations pratiques :

- Durée de la formation :
  - Formation en centre (dont chantiers d'application) : 811 heures
  - Stages en entreprise : 385 heures  
Les stages en entreprise sont constitués de 3 périodes réparties sur la durée de la formation.  
Ils ont lieu tous les 2 mois environ
  - Total : 1196 heures
- Dates de la formation :
  - De septembre à mai
  - Inscriptions possibles de février à mai
- Lieux de formation : SCIC-ECLIS 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT
- La SCIC s'inscrit dans les principes d'une société inclusive. À ce titre, un référent handicap au sein du groupement ECLIS-Steredenn est à même de répondre à toute question sur l'accessibilité à nos sites et formations.



### Financements :

- QUALIF Emploi programme
  - Coûts pédagogiques de la formation pris en charge par la Région Bretagne pour les demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif QUALIF Emploi
  - La Région Bretagne peut attribuer en complément une aide financière pour couvrir une partie des frais liés à la formation (transport, restauration).



# Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

## Programme détaillé



### Modalités d'accès à la formation :

- Pré-requis: Avoir une expérience ou avoir fait valider un projet dans le domaine (expérience professionnelle, stages, chantiers participatifs, pré-qualification dans ce domaine, ...)
- Dépôt d'un dossier de candidature à télécharger sur notre site <https://scic-eclis.org/formations/> ou à retirer au siège d'ECLIS
- Sélection sur dossier puis informations collectives suivies d'entretiens individuels de recrutement



### Validation de la formation

**Certification professionnelle de niveau 3 co-certifiée par le CAUE 32 et la Fédération Écoconstruire, validée par 3 composantes :**

#### 2 en contrôle continu en formation :

- Évaluations écrites
- Évaluations pratiques individuelles

La 3ème composante est constituée d'une étude technique sur un bâti représentatif du patrimoine régional, réalisée tout au long de la formation concrétisée par 2 dossiers (Plan et Technique) déposés auprès d'un jury et soutenus auprès de ce même jury.

**Une synthèse des évaluations réalisées en entreprise est également fournie au jury**



### Taux de réussite et d'insertion :

- De 2017 à 2022, sur les 68 stagiaires présentés à la validation finale « Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine », 67 stagiaires ont obtenu leur certification, soit un taux de réussite de 98,6%.
- Taux d'insertion global moyen dans le secteur 6 mois après la fin de la formation (2019-2022): 73,5%

**L'offre QUALIF Emploi est proposée et financée par la Région Bretagne**

**Cette formation se réalise en conventionnement avec le CAUE 32 et la Fédération Écoconstruire.**



02-96-87-94-86



Bertrand HAVARD, Coordinateur pédagogique



[contact@scic-eclis.org](mailto:contact@scic-eclis.org)